

ANNEXE 2

**AFFECTATION D'UN ENSEIGNANT DU SECOND DEGRE SUR UN EMPLOI OUVERT DANS
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

(Document à adresser par les établissements au bureau DGRH B2-2)

ETABLISSEMENT

Dénomination de l'établissement : **IUT DE MARSEILLE (Aix-Marseille 3)**
142, traverse Charles Susini - BP 157
13388 MARSEILLE cedex 13

N° RNE de l'établissement : **0131878 w**

Emploi à pourvoir : n° **0222**

Discipline, libellée en clair : **H 1510 profil électricité, électronique, électrotechnique, informatique industrielle**

Création :

Vacance : M. COURET Laurent, mutation académie de Limoges 01.09.2009

(préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre **impérativement** l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

Susceptible d'être vacant :

(préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre **impérativement** l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

LISTE DES CANDIDATS CLASSES

RANG	NOM - PRENOM	CORPS	DISCIPLINE	AFFECTATION OU SITUATION ANTERIEURE
1	GUMUTCHIAN Patrick	PRAG CN	Génie électrique	Détaché à l'IUT de Marseille
2	DUTRUCH Benjamin	PRAG CN	Génie électrique	Univeersit2 de Paris 12 – IUT de Créteil
3	STOLIDI Michel	PRAG CN	Génie électrique	IUFM Université de Provence

*Joindre le dossier complet du candidat classé n°1, qui sera affecté à l'établissement demandeur et, le cas échéant, copie des pièces fournies par le candidat (chap. IV a, b, c, d, e, de la note de service).

En cas de défection du candidat veuillez contacter le candidat suivant et transmettre dans les meilleurs délais au bureau DGRH B2-2 le dossier complet.

Fait à Marseille, le 29 janvier 2010

Le Président de l'Université,

Marc PENA

